



Filles et garçons en avant ! Dites non dès maintenant au tabac



Femmes et tabagisme passif

Un problème majeur

Le tabagisme passif provient à la fois de la fumée dégagée par l'extrémité brûlante d'une cigarette et de celle expirée par un fumeur. Il cause des cancers du poumon chez les non-fumeurs et augmente le risque de coronaropathies. Bien que la majorité des fumeurs soient des hommes, de nombreuses femmes et enfants subissent les effets du tabagisme passif qu'ils entraînent. Selon des estimations, le tabagisme passif cause 600 000 décès prématurés dans le monde par an, en majorité parmi les femmes (64%). Dans un grand nombre de pays de la Région de la Méditerranée orientale, de nombreux jeunes gens vivent dans des foyers qui ne sont pas non-fumeurs et sont aussi exposés au tabagisme passif dans les lieux publics.

Risques encourus pour la santé à cause du tabagisme passif

Les non-fumeurs vivant avec des fumeurs sont exposés à un risque plus élevé de maladies liées au tabac. Par exemple :

- les femmes dont le partenaire masculin fume présentent des taux plus élevés de cancer du poumon et un risque accru de coronaropathies.
- les parents qui fument peuvent nuire à leurs enfants, car le tabagisme passif augmente le risque de faible poids du bébé à la naissance, de mort subite du nourrisson, de développement physique moindre et de cancers de l'enfance.
- l'exposition au tabagisme entraîne des maladies respiratoires, des symptômes respiratoires chroniques (comme l'asthme), des infections auriculaires et la réduction de la fonction pulmonaire chez les enfants. Les enfants de fumeurs ont des épisodes de maladies respiratoires plus fréquents ; en outre, la consommation de tabac à domicile et l'admission en hôpital d'enfants souffrant de pneumonie ou de bronchite sont clairement liées.

Se protéger du tabagisme passif

Il n'existe pas de niveau d'exposition sans danger au tabagisme passif. Les femmes et les enfants doivent être protégés de ce phénomène au sein du foyer, des établissements scolaires et sur les lieux de travail. Pourtant, les femmes n'ont pas souvent le pouvoir de négocier des espaces sans fumée, même dans leur propre maison. La protection contre le tabagisme peut être considérablement accrue grâce aux interdictions de fumer au niveau national, conformément à la Convention-cadre OMS pour la lutte antitabac (article 8 et ses directives). Dans le but de protéger contre le tabagisme passif :

- il faut responsabiliser les femmes en leur fournissant des informations sur leur droit à respirer un air sain et sans fumée ;
- les femmes doivent être mieux informées des dangers du tabagisme pour elles-mêmes, le fœtus, leurs enfants et les autres membres de la famille ;
- les fumeurs doivent prendre leurs responsabilités et ne pas exposer les autres au tabagisme ;
- tous les lieux de travail, les transports publics, les établissements scolaires et les établissements de santé doivent devenir des espaces sans fumée.

